

## **COMPTE-RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL** **du 19 mars 2021**

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni le 19 mars 2021 à 20 h 00 à la Mairie, sous la présidence de Mr VERMEULEN France, Maire.

Étaient présents : MM. et Mmes MAGNIER Marinette, BACHELIER Odile, MAUVAIS Dominique, NEVES Manuel, BERMONT Claudine, FOUBERT Evelyne, PEUDEVIN Cédric, NAVARRO-DE-FARIA Céline, TROUVE Gabriel, DOREY Sylvie, MAHEUX Roland, MICHEL David.

Absents : Mr COFFLARD André ayant donné procuration à Mr VERMEULEN  
Mr CAILLEUX Vincent

Secrétaire de Séance : Mr TROUVE Gabriel

### **Règlement intérieur**

Le Conseil municipal adopte le projet du règlement intérieur municipal présenté pour la durée du mandat.

### **CCPB : adhésion au Syndicat Mixte des Transports de l'Oise**

Suite à la délibération du 24 février 2021 de la CCPB, relative à l'adhésion au Syndicat mixte des transports collectifs de l'Oise (SMTCO), le conseil municipal se prononce ainsi :  
14 abstentions, ainsi le conseil municipal s'abstient de donner un avis.

### **CCPB : transfert de la compétence santé**

Suite à la délibération du 24 février 2021 de la CCPB, relative au transfert de la compétence santé, le conseil municipal prend acte de la décision de la CCPB, toutefois il regrette l'unilatéralité de la CCPB. Il reconnaît l'utilité d'une maison de santé sur le territoire intercommunal mais déplore de ne pas avoir eu de concertation avec les acteurs locaux.

### **CCPB : information Conseil énergétique**

Suite à une étude réalisée en 2010 instruite par la CCPB pour un conseil énergétique intercommunal, considérant le caractère obsolète de l'étude l'offre est déclinée.

### **SE 60 : adhésion de la C.C. Thelloise au SE 60**

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes Thelloise, par délibération en date du 15 octobre 2020, a sollicité son adhésion afin de transférer au syndicat deux compétences optionnelles :

- Maîtrise de la Demande en Energie et Energies Renouvelables (hors travaux)
- Maîtrise d'ouvrage des travaux d'Investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance)

Lors de son assemblée du 16 février 2021, le Comité Syndical du SE60 a approuvé l'adhésion de la Communauté de Communes Thelloise.

Conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du SE60 a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette adhésion.

*Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :*

*à l'unanimité, **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes Thelloise au SE60.*

## **Informations et questions diverses :**

- **Information EPFLO**  
A titre d'information l'EPFLO s'est rendu acquéreur de l'ancien golf du Vivier-Danger au bénéfice de la CCPB.
- **Elections régionales et départementales**  
Les dates retenues sont les 13 et 20 juin 2021 avec 2 bureaux distincts et information pour la commission de contrôle.
- **Info projet MONTESSORI**  
Suite à une discussion téléphonique, il s'avère que la CAFO et la CCPB sont consultés sur ce projet.
- **Document de présentation « location Salle socioculturelle »**  
Présentation d'un état des lieux à prévoir pour la location de la salle, à continuer.
- **Réparation Pompe à chaleur à l'école**  
Pas de recours possible, prise en charge totale par la commune.
- **Mise en service du site internet** Dès demain mise en service.

Les questions diverses ayant été débattues, la séance est levée à 21h30.